

## Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

### **Arrêté du 18 juillet 2016 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment son article 142;  
Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;  
Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics;  
Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 6 juillet 2016,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Cahuzac (Francis), conseiller maître, est nommé vice-président du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics.

#### Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 18 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des affaires juridiques,*  
J. MAIA